

Le 7 juillet 2009

Invitation presse

UP-tex ET L'INPI S'ENGAGENT POUR LA PROTECTION DE L'INNOVATION

Dans le cadre d'une journée sur le thème

« **Comment lutter contre le pillage industriel** »

André Beirnaert, Président d'UP-tex
Pascal Duyck, responsable du Département de l'Action régionale de l'INPI
signeront une convention de partenariat

*A Entreprises & Cités
Rue Eugène Jacquet – 59700 – Marcq en Baroeul
Le 8 juillet 2009 à 17 heures*

Cette convention permettra aux entreprises adhérentes au Pôle UP-tex de bénéficier de conditions préférentielles sur un certain nombre de prestations proposées par l'INPI (diagnostic en propriété industrielle par exemple), dès lors qu'elles entreprendront une démarche liée à la propriété industrielle auprès de cet organisme.

Il s'agit pour UP-tex d'encourager les entreprises à mettre tout en œuvre pour la protection de leurs innovations, facteurs de croissance et de compétitivité.

A propos de UP-tex :

Le pôle de compétitivité UP-tex fédère et mobilise les industriels, centres de recherche et de formation, autour de trois thématiques stratégiques : les matériaux textiles avancés, la polysensorialité et la customisation de masse.

Les applications transversales se retrouvent autour du médical, transport, bâtiment, habillement, ameublement.

Depuis sa création en 2005 UP-tex accompagne 42 projets financés, dont 9 en FUI.

A ce jour UP-tex compte 110 adhérents. Son siège est basé à Marcq en Baroeul, en région Nord-Pas de Calais.

UP-tex : Isabelle ZELLER – 03 20 99 23 10 – isabelle.zeller@up-tex.fr

Contact presse

UP-tex - Scherzo : 03 20 89 0123 contact@scherzo.fr